
Dévoilement du rapport d'enquête publique sur les décès de Norah et Romy Carpentier
L'APPQ accueille favorablement les recommandations du coroner Malouin

Sainte-Julie, le 25 octobre 2023 — *L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) accueille favorablement les recommandations formulées dans le rapport d'enquête publique du coroner Luc Malouin sur les décès de Norah et Romy Carpentier.*

« Nos pensées vont à la mère des deux fillettes décédées tragiquement. Il faut tout faire pour que cela ne se reproduise plus », lance d'entrée de jeu le président de l'APPQ, M. Jacques Painchaud.

Ce dernier rappelle que certaines des recommandations faites dans le rapport d'enquête ont déjà été proposées par l'Association. En effet, l'APPQ a réitéré à plusieurs reprises l'importance d'améliorer la technologie du partage de l'information et d'assigner deux enquêteurs formés lors de cas d'enlèvement d'enfant.

Dans son rapport, le coroner remet en cause la hiérarchie découlant du nouveau modèle de Service d'intervention d'urgence (SIU) implanté en 2019. Or, rappelons que l'APPQ avait dénoncé avec véhémence le choix initial de la direction de la Sûreté du Québec (SQ), qui était d'abolir la Division des mesures d'urgence. La SQ avait finalement opté pour un modèle hybride en ce qui concerne les mesures d'urgence, dans le but de dédier plus d'agents à la patrouille routière.

« Cette décision a provoqué une perte de l'expertise, un manque de formation et de requalification ainsi qu'un manque d'entraînement en recherche terrestre et sauvetage. Nous espérons que la direction de la Sûreté du Québec va donner suite à l'ensemble des recommandations dans les meilleurs délais. Nous croyons qu'il sera nécessaire pour la Sûreté du Québec de revoir ce modèle dans sa structure », soutient M. Painchaud.

« Pour y arriver, elle doit ajouter des effectifs afin de s'assurer que les membres du Service d'intervention d'urgence puissent se dédier à leur mission lorsque requis, que ce soit pour la formation obligatoire et continue, pour l'entraînement ou pour effectuer des opérations de recherche », ajoute le président de l'APPQ.

Précisons que le coroner Malouin souligne dans son rapport que les commentaires et critiques soulevés ne doivent en aucune façon être interprétés comme un blâme envers les policiers de la Sûreté du Québec et les bénévoles, qui se sont investis corps et âme pour tenter de retrouver les deux jeunes filles. Le coroner souligne d'ailleurs dans son rapport le courage, la détermination et la volonté de ces personnes qui, dans des conditions difficiles, ont donné le meilleur d'elles-mêmes.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

L'*Association des policières et policiers provinciaux du Québec* (APPQ) est le plus important syndicat policier au Québec avec ses 5 700 membres. L'APPQ a comme mission de promouvoir le bien-être général de ses membres et de voir leurs intérêts économiques, sociaux, moraux et intellectuels, en conformité avec la Loi des syndicats professionnels. Les valeurs de l'Association sont l'union, la solidarité, le dynamisme, la force et le respect. La devise de l'APPQ est « S'unir pour progresser ». L'APPQ a grandi et prospéré à travers des luttes pour la reconnaissance de ses droits et devenir ce qu'elle est aujourd'hui, une association occupant une place importante dans le syndicalisme policier québécois, et même canadien.

- 30 -

Source :

Jacques Painchaud, président
APPQ

Pour information :

Annik Bousquet
BEAUDOIN relations publiques
Cell : 819 699-9347 | annik@beaudoinrp.com